

Bulletin d'histoire politique

Ces romans qui ne sauraient être politiques : le duplessisme et l'autonomisation de la littérature au Québec

Jonathan Livernois et Émilie Garneau



Volume 29, numéro 3, automne 2021

Duplessis et duplessisme : nouveaux regards

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084745ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084745ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Livernois, J. & Garneau, É. (2021). Ces romans qui ne sauraient être politiques : le duplessisme et l'autonomisation de la littérature au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 29(3), 12–36. <https://doi.org/10.7202/1084745ar>

Résumé de l'article

La décennie 1950 est marquée par la figure de Duplessis, qui est largement critiquée publiquement. Pourtant, les romans sociaux publiés pendant cette période osent rarement l'attaquer. La réception critique de quatre de ces romans tend d'ailleurs à démontrer qu'ils ne sont pas considérés sous leur angle politique et que la politique nuit même à leur valeur littéraire, comme si elle était antiromanesque. Cette incompatibilité est telle que certains romanciers désamorcent eux-mêmes leurs dénonciations en les réduisant à une véritable farce et en se montrant parfois incapables de créer des personnages réalistes, ce qui nous pousse à repenser la notion d'autonomisation de la littérature québécoise.

Ces romans qui ne sauraient être politiques : le duplessisme et l'autonomisation de la littérature au Québec*

JONATHAN LIVERNOIS

ÉMILIE GARNEAU

*Département de littérature, théâtre et cinéma
Université Laval*

Si je voulais prêcher pour ma paroisse, j'ajouterais quelques considérations sur la politique et la littérature : mais cela risquerait de nous entraîner sur des voies secondaires pour le moment.

PIERRE GÉLINAS, « De notre littérature I :
lettre à Jeanne Lapointe », *Cité libre*, n° 12, mai 1955, p. 34.

Résumé

La décennie 1950 est marquée par la figure de Duplessis, qui est largement critiquée publiquement. Pourtant, les romans sociaux publiés pendant cette période osent rarement l'attaquer. La réception critique de quatre de ces romans tend d'ailleurs à démontrer qu'ils ne sont pas considérés sous leur angle politique et que la politique nuit même à leur valeur littéraire, comme si elle était antiromanesque. Cette incompatibilité est telle que certains romanciers désamorcent eux-mêmes leurs dénonciations en les réduisant à une véritable farce et en se montrant parfois incapables de créer des personnages réalistes, ce qui nous pousse à repenser la notion d'autonomisation de la littérature québécoise.

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

Mots-clés

Romans canadiens-français (1940-1960), engagement littéraire, rapports entre champs littéraire et politique, censure, duplessisme, Yves Thériault, Pierre Gélinas, Jean-Jules Richard

Lorsqu'on s'attache aux romans sociaux et politiques qui paraissent au Canada français pendant la décennie 1950, c'est-à-dire aux romans qui font montre de réflexions, d'observations ou même, dans certains cas, de dénonciations à l'égard de différents enjeux sociaux et politiques, on s'étonne à bon droit que très peu d'entre eux s'engagent dans un corps-à-corps avec le duplessisme. Pourtant, Maurice Duplessis est alors largement contesté, et ce, publiquement. Ainsi les articles de *Cité libre* dénoncent-ils sans ambages les carences culturelles du gouvernement et ses méthodes électorales frauduleuses. Les abbés O'Neill et Dion dévoilent les mêmes turpitudes dans la revue *Ad Usum Sacerdotum* puis, plus largement, dans *Le Devoir* du 7 août 1956, engendrant un véritable tollé qui aura des répercussions jusque dans le *New York Times*¹. Le quotidien *Le Devoir*, surtout à partir de 1956, attaque sur tous les fronts le gouvernement et met au jour, en 1958, le scandale du gaz naturel impliquant plusieurs ministres de Duplessis. Le régime réagit à cette opposition par toutes sortes de mesures arbitraires et vexatoires, mais également par la censure. Le Bureau de la censure est dirigé de 1947 à 1961 par Alexis Gagnon, ancien journaliste au *Devoir* et ami du premier ministre. Ce directeur fait preuve d'un zèle à toute épreuve, charcutant, au nom de la moralité, un nombre impressionnant de films que l'on soumet alors à son organisme. La censure touche également les magazines qui circulent dans la province: en 1950, le gouvernement Duplessis fait adopter la *Loi concernant les publications et la morale publique*, interdisant la vente et la distribution de revues (surtout étrangères) que le Bureau de censure considère comme immorales. Duplessis le dit clairement en chambre, le 7 mars 1950: « Si la jeunesse doit être protégée contre la mauvaise littérature, les moyens nécessaires doivent être pris partout dans la chaîne pour suivre la littérature immorale jusqu'au comptoir du vendeur quand il n'y a pas moyen de l'arrêter avant. Le but de la loi est de protéger la morale publique². » Pourtant, et cela peut aussi surprendre, rien de cette censure n'atteindra véritablement les romans canadiens-français publiés à cette époque. Pierre Hébert le note au passage dans *Censure et littérature au Québec* à propos des premières années du duplessisme: « Aucun auteur, aucune œuvre n'est nommément censurée par les pouvoirs clérical ou civil; le seul cas important de censure littéraire officielle proviendra de la censure de guerre³. » Yves Lever le constate également en 2006, dans le *Dictionnaire de la censure*: « Il semble que Maurice Duplessis se soit peu immiscé dans le champ littéraire proprement dit, quoique cette question reste encore à vérifier⁴. » Cela nous apparaît assez juste⁵. Est-ce

parce que les romans attaquant le régime n'existent pas? Ou parce que la littérature canadienne-française est inoffensive? De telles hypothèses ne tiennent pas la route: les romans sociaux abordent plusieurs enjeux qui pourraient déstabiliser le régime. On y retrouve plusieurs remises en question des valeurs traditionnelles canadiennes-françaises – notamment la religion catholique et le nationalisme – auxquelles le parti est très attaché, et on y expose le patronage dont il dépend pour remporter ses élections. Plusieurs critiques admettent également que ces romans osent dire tout haut ce que d'autres pensent tout bas⁶, reconnaissant par le fait même l'audace de leur dénonciation. Certains romanciers comme Yves Thériault avoueront même avoir craint les représailles après la publication de leur roman⁷. Il existe bien quelques romans qui attaquent explicitement le gouvernement et le parti de Maurice Duplessis. Ceux-ci ont paru, sans qu'il y ait de vexations de la part du régime. Et ils n'ont pas été négligés par la critique, contrairement à ce qu'une certaine doxa de la Révolution tranquille a véhiculé⁸.

Comment expliquer une telle situation? Pour ce faire, nous proposons ici une lecture de la réception critique de ces romans de la décennie 1950 qui attaquent le gouvernement en place. Ils ne sont pas très nombreux: il y a *Les vendeurs du temple* (1951) d'Yves Thériault, *Saint-Pépin P.Q.* (1955) de Bertrand Vac, *Le feu dans l'amiante* (1956) de Jean-Jules Richard et *Les vivants, les morts et les autres* (1959) de Pierre Gélinas. Nous serons à même de vérifier ces hypothèses qui affluent au croisement d'une réflexion d'histoire intellectuelle et d'une autre sur les théories de l'engagement: si le gouvernement et son premier ministre ne s'occupent guère de littérature, même la plus «dangereuse», c'est peut-être parce que les romans canadiens-français ne sont à peu près jamais considérés par la critique sous leur angle politique, mais bien plutôt selon d'autres aspects – la langue, le respect dû au clergé, etc. –, comme si la dénonciation du régime qu'on voit çà et là dans ces productions ne pouvait trouver sa place dans le roman tel qu'on le conçoit au Canada français à cette époque. La politique, que la tradition littéraire québécoise considère généralement comme mauvaise, apparaîtrait-elle ainsi comme un élément antiromanesque?

L'engagement du roman canadien-français

Alors qu'une part importante de la littérature de l'après-guerre en France apparaît comme engagée⁹, surtout dans les genres prosaïques, le roman canadien-français des années 1940 et 1950 paraît plutôt désengagé. Pour reprendre les mots de Michel Biron dans son ouvrage-synthèse *Le roman québécois* (2012), «[l]es romanciers d'après-guerre [...] demeurent pour la plupart prudents et appliqués. Ils se surveillent, hantés par quelque

“Grand Gendarme”, comme l’écrira Robert Élie en 1966¹⁰». On privilégie bien sûr le roman de l’intériorité, qui, plutôt que de s’intéresser à la réalité sociopolitique du Canada français, se replie sur l’univers intérieur d’un personnage, sur ses réflexions intimes portant sur le sens de sa vie. Pensons, notamment, à *Ils posséderont la terre* (1941) de Robert Charbonneau, à *Mathieu* (1949) de Françoise Loranger, à *La Fin des Songes* (1950) de Robert Élie, à *Évadé de la nuit* (1951) et *Le temps des hommes* (1956) d’André Langevin, ou à *Mon fils pourtant heureux* (1956) de Jean Simard. Aux problématiques sociales se substitue donc l’intériorisation de la crise de valeurs d’un personnage qui se sent inapte à vivre et à rejoindre sa communauté.

Est-ce à croire que les romanciers canadiens-français ne sont pas sensibles aux théories sur l’engagement? Chose certaine, Jean-Paul Sartre, figure paradigmatique de l’engagement, jouit d’une popularité considérable au Canada français depuis sa conférence tenue à Montréal en 1946 et la présentation de sa pièce *Huis clos* au Gesù la même année¹¹. Yvan Cloutier, dans son étude «Sartre à Montréal en 1946: une censure en crise», recense pas moins de 58 articles de journaux montréalais qui font état de la visite de Sartre, un engouement médiatique qui, toujours selon Cloutier, étonne pour l’époque¹².

Encore plus clairement, une enquête du journaliste et romancier Pierre de Grandpré, publiée dans l’édition du 16 novembre 1957 du *Devoir*, tend à montrer que l’engagement sartrien est bien connu au Canada français. De Grandpré écrit, en guise de présentation de son enquête:

Le poète et le romancier ont-ils le devoir moral de s’engager, comme la plupart de nos écrivains l’ont cru pendant tout le XIX^e siècle et au-delà, et comme l’assurent, dans un esprit très différent, les marxistes d’aujourd’hui? A tout écrivain de race, la réponse du bon sens à cette question semblera courte: un «non» énergique. Paradoxalement, c’est Jean-Paul Sartre, le grand apôtre de l’engagement, qui nous fournit la vraie raison de ce refus: «Voulez-vous que vos personnages vivent? Faites qu’ils soient libres», écrit-il dans *Situations*¹³.

Une certaine équivoque semble planer à propos de la notion d’engagement, dans la mesure où le clérical-nationalisme du XIX^e siècle semble lui être assimilé. Pierre Daviault écrit ainsi:

Peut-on même réclamer une littérature plus nettement représentative ou «engagée»? Si elle l’était de propos délibéré et par système, je pense qu’elle se détruirait elle-même. Du moment qu’il [l’écrivain ou l’artiste] se fait violence pour se plier à une doctrine, il met fin à ce que son apport pourrait avoir d’original et, donc, d’utile. Dans l’art, les théories, si on les suit vraiment, sont non seulement inutiles mais nuisibles. Nous n’en sommes plus au temps où Mgr Camille Roy pouvait écrire: «Depuis ses origines jusqu’à nos jours, notre

littérature canadienne-française est en service national ». Justement, les productions dont il parlait ne méritaient pas le nom de littérature, surtout parce qu'elles étaient « en service national ». Je sais que personne ne songerait aujourd'hui à un tel apostolat. Sans aller jusque-là, toute entrave idéologique, mettons, arrête forcément l'élan créateur¹⁴.

Confond-on ici littérature engagée et œuvre à thèse ? À trop vouloir convaincre son auditoire de ses idéaux, l'écrivain peut effectivement s'enliser dans son propos et perdre de vue ce point de rencontre entre l'individuel et le collectif indispensable à l'engagement. La nuance peut être bien mince entre le ton « engageant » d'une œuvre qui tente d'établir une relation d'échange entre l'auteur et le lecteur (dans la perspective sartrienne d'une politique de la lecture¹⁵) et celle qui, plus autoritaire, impose trop rigoureusement un sens à sa lecture, se rangeant davantage du côté de l'œuvre à thèse que de l'œuvre engagée. Le souvenir d'un projet national littéraire édicté par des gens comme l'abbé Casgrain et M^{gr} Camille Roy explique sans doute que les écrivains des années 1950 soient craintifs devant la perspective de l'engagement littéraire.

L'équivoque entre engagement et endoctrinement est partagée par plusieurs écrivains qui participent à l'enquête de de Grandpré. Jean-Charles Bonenfant croit que « lorsque l'artiste s'éloigne de son véritable but qui est de faire œuvre d'art, il produit habituellement de pauvres ouvrages », comparant ainsi *Neuf jours de haine* de Jean-Jules Richard au « roman engagé du même auteur qui a pour titre *Le feu dans l'amiante* »¹⁶. On aura compris que la comparaison n'est pas à l'avantage du second titre. S'il souhaite une multiplication des perspectives passant par un plus grand nombre d'écrivains au Canada français, Bonenfant dit espérer que ces derniers « puissent surtout en eux car le roman social dont l'allure extérieure est plus tape-à-l'œil s'éloigne plus facilement de l'œuvre d'art »¹⁷. Jean Pellerin considère quant à lui « qu'il n'existe qu'un seul engagement qui vaille, et c'est l'engagement humain »¹⁸. L'art doit viser l'universel, comme les romans de Dostoïevski, souvent cités par les romanciers canadiens-français de l'époque¹⁹. Il ne doit surtout pas être pris dans les limites de la province :

Nous accédons, bon gré mal gré, vers une conception universaliste du monde. N'est-il pas de plus en plus évident qu'en littérature comme ailleurs, les batailles se livrent désormais à l'échelon mondial ? On ne peut plus enfermer son univers dans un pays, encore moins dans une région. Tout le monde aujourd'hui a sa fenêtre ouverte sur cinq continents. Comment espérer qu'une morale collective (sous-entendu, nationale) ne pourra jamais se cristalliser dans une attitude particulière²⁰ ?

Cette ouverture vers l'universel²¹ est omniprésente dans le champ intellectuel de la période, qu'on retrouve autant chez André Langevin²² que dans *Cité libre* – revue à laquelle Jean Pellerin est par ailleurs associé. Un sociologue comme Fernand Dumont, à la même époque, ne manquera pas d'y voir un danger pour ces intellectuels et artistes qui « tentent de passer directement à l'humain, sans médiation par la culture » et qui, « pour tâcher d'être une élite, [...] sont les hommes de nulle part²³ ». Cet avertissement vaut aussi pour les romanciers, pressés d'être des hommes avant d'être des Canadiens français, avec tout ce que cela peut comporter d'engagement sociétal et politique. C'est d'ailleurs ce qu'écrivait, cinq ans avant Dumont, Pierre Gélinas, dans une lettre à Jeanne Lapointe publiée en mai 1955 dans *Cité libre*: les écrivains canadiens-français « s'agitent frénétiquement pour s'empêcher de paraître canadiens; ils veulent à tout prix être "français" ou "universels". Le provincialisme littéraire s'entend bien avec le provincialisme politique²⁴ ». Gélinas représente ces deux pôles en les associant à Gilles Marcotte et à Omer Héroux. *Mutatis mutandis*, on pourrait tout aussi bien parler des auteurs de *Cité libre* et des membres du gouvernement de Maurice Duplessis.

Être des écrivains de nulle part, se vouloir universels et non contraints par les limites de la province de Québec: se pourrait-il que le combat pour la liberté, qui demeure l'une des clefs de voûte de l'engagement des intellectuels et des artistes de la décennie 1950, engendre un roman qui se veut à l'écart des considérations trop immédiatement politiques? Nous l'avons dit plus haut: il existe évidemment des romans qui traitent de questions politiques au Canada français. Et, pourtant, tout se passe comme si ceux-ci n'étaient pas, justement, tout à fait politiques – si l'on en croit, à tout le moins, leur réception critique.

Les principaux romans politiques de la décennie 1950

Publié en 1951 à l'Institut littéraire du Québec, *Les vendeurs du temple* d'Yves Thériault raconte la vie paisible des habitants de Saint-Léonide, qui se voit bousculée par l'annonce du déménagement inattendu du cimetière du village, une manigance politique des libéraux fédéraux pour nuire à la campagne de réélection des « bleus » de Duplessis, qui n'est nommé que dans la version révisée de 1964. Ainsi, dans la version de 1951, on peut lire ces paroles d'un personnage lié au pouvoir provincial: « Oui, dit le docteur. De la politique pure et simple. De la politique d'une sorte que notre premier ministre ne tolérerait pas. Vous savez comment notre gouvernement est honnête, intègre, et combien il aide le petit, le malheureux, quel que soit son parti, quelles que soient ses convictions ou ses idées politiques²⁵. » En 1964, le même passage est plus clair: on précise qu'il s'agit bel et bien de « notre premier ministre Duplessis²⁶ ».

Dans la seconde partie du roman de Thériault, la découverte d'un puits de pétrole sur le nouvel emplacement du cimetière vient toutefois contrecarrer les plans des libéraux et de l'évêque. Les paroissiens, aidés du curé, s'opposent au déménagement pour récolter les profits du forage. Le curé est néanmoins évincé de sa paroisse, nommé « aumônier au couvent des Sœurs contemplatrices du Saint-Suaire, à Sainte-Fabienne de Denninger, à l'autre bout du diocèse²⁷ ». L'épisode n'est pas sans rappeler (le mot est faible) l'exil de M^{gr} Joseph Charbonneau, évêque de Montréal, nommé en 1950 aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à Victoria, à l'autre bout du pays.

Partiellement publié en feuilleton dans le journal *Combat*, *Le feu dans l'amiante* de Jean-Jules Richard paraît en volume à compte d'auteur en 1956. Il fait le récit de la grève des mineurs de la Johnsonville Asbestos Company. Aussi bien parler d'un calque fictif de la grève d'Asbestos de 1949, mêlant personnages fictifs et personnages réels, comme Maurice Duplessis, Antonio Barrette et Gérard Pelletier. On découvre, dans ce roman, un affrontement public entre les grévistes, qui réclament des conditions de travail plus humaines et des mesures préventives les protégeant contre l'amiantose, et le gouvernement de Duplessis, déjà secoué par les scandales, qui tente d'étouffer l'affaire pour protéger son image. Le propos est clair, direct, sans détour. Duplessis, la police provinciale, les amis du régime : tout le monde est dénoncé et, surtout, nommé.

Quant aux romans *Saint-Pépin*, P.Q. (1955) de Bertrand Vac et *Les vivants, les morts et les autres* (1959) de Pierre Gélinas, tous deux parus au Cercle du Livre de France, ils mettent en scène des campagnes électorales. *Les vivants, les morts et les autres* relate l'histoire de Maurice Tremblay, un jeune bourgeois qui s'intéresse aux conditions de travail des ouvriers d'une usine de textile à Montréal et qui choisit de consacrer sa carrière aux luttes syndicales pour protéger les intérêts de ces mêmes travailleurs. Sa carrière de défense pour la classe ouvrière le mène à s'engager dans la politique partisane pour le Parti communiste, défait (on s'en serait douté...) aux élections par l'Union nationale. *Saint-Pépin*, P.Q., quant à lui, couvre la campagne électorale de Polydor Granger, député d'un parti qui ressemble en tous points à celui de Duplessis, sans que ce dernier ne soit jamais nommé. Le roman s'intéresse beaucoup à la culture de la politiciaille, au marchandage de votes et aux stratégies électorales malhonnêtes dont dépendent les partis politiques. Polydor, candidat des « bleus », remporte ses élections contre les « rouges » à la toute fin du roman.

Si leurs rééditions ont parfois permis d'entrer encore plus clairement dans l'attaque contre le régime, ces romans, dans leurs formes initiales, brossent déjà, à divers degrés, un portrait peu élogieux de Duplessis et de son parti. Ils ne manquent pas de souligner les mœurs électorales peu intègres de l'Union nationale ou du parti au pouvoir, l'achat de votes et le

patronage dont il dépend. Dans *Le feu dans l'amiante*, on se moque du nez proéminent de Duplessis²⁸ et on l'attaque sans ménagement, comme dans cette chanson du personnage de poète et mineur Éloi Gingras : « L'âme de Duplessis / Refusée en enfer / Reviendra par ici / Rencontrer Lucifer / Qui le fera brûler / Pendant l'éternité / Sur de la braise ardente / D'un feu d'amiante. / Youpe, youpe sur l'amiante / Dans la fournaise ardente / Youpe, youpe sur l'amiante / Monsieur Duplessis cuit²⁹. » *Les vivants, les morts et les autres* attribue la victoire électorale écrasante de l'Union nationale aux votes achetés à coups de réfrigérateurs, de clés de tracteurs, de pensions de mères nécessiteuses et de dynamitage de ponts en Gaspésie³⁰. Le candidat de l'Union nationale (le parti n'est jamais nommé, mais on devine aisément son identité) dans *Saint-Pépin, P.Q.*, forcé de se présenter aux élections après avoir profité des largesses du patronage³¹, se dit surpris d'apprendre, en assistant à l'assemblée d'un de ses adversaires, qu'il « existe donc d'autres questions dont on p[eut] parler » que les rengaines qu'on le force à répéter sans cesse dans ses propres discours, et avoue même y avoir appris « une foule de choses qu'il n'avait jamais entendues avant³² ». Le personnel politique y est soit idiot, inapte ou perfide ; parfois, les trois en même temps. Cet échange entre le futur député de Saint-Pépin et son organisateur est particulièrement cynique :

– Hein ! fit Granger, abasourdi. Moi, à l'instruction publique ? Mais je ne sais pas lire.

– Tu exagères ! Pol. Tu sais lire !

– Je n'ai jamais lu un livre de ma vie.

– Allez ! allez ! tu as lu Geneviève de Brabant comme tout le monde. Enfin, que tu saches lire ou pas, pourvu que tu votes, c'est tout ce qui importe. Et on te dira comment voter à Québec. [...] S'il fallait que les députés se mettent à lire et à penser, c'en serait du joli³³ !

Et les électeurs ne sont pas vus sous un jour meilleur : « Et tu penses que les électeurs vont se fendre pour Latulipe s'ils n'ont pas leur quarante onces de whisky blanc³⁴ ! » Ou encore, révélant les turpitudes de l'élection et les manœuvres des partis :

Les partis avaient été prodigues : ils avaient fait distribuer des caisses de bouteilles d'alcool aux assoiffés ; des femmes avaient eu le choix entre un réfrigérateur, une cuisinière ou une lessiveuse électrique ; on avait promis des contrats et distribué des bouts de routes à entretenir ; on s'était même engagé à faire asphalté aux frais du gouvernement, les chemins privés qui allaient de la grand'route aux maisons de ferme des partisans indécis ; trois ou quatre semaines à l'avance, les partis avaient loué chez les partisans, des chambres

libres pour des voyous qui étaient arrivés à Saint-Pépin deux jours avant l'élection avec le droit théorique de voter, puisque leurs reçus de locataires prouvaient qu'ils avaient élu domicile à Saint-Pépin depuis assez longtemps pour leur permettre de voter – ce qu'ils firent tôt, ce jour-là, pour reprendre tout de suite la route de Montréal³⁵.

Les vendeurs du temple d'Yves Thériault n'est guère plus tendre envers les hommes politiques. Le narrateur décrit la philosophie du «parti politique occupant la dictature à Québec» comme suit: «Gagnez les curés et sacrez-vous du reste de la population³⁶.» Difficile d'être plus clair.

Malgré ces propos qui, globalement, ne sont pas moins virulents que ceux que l'on peut lire dans *Le Devoir*, *Vrai* et *Cité libre* ou entendre, de plus en plus clairement, sur la place publique, la réception critique de ces romans scotomise, le plus souvent, leur charge politique. D'entrée de jeu, on constatera que la critique semble accorder plus d'importance à la valeur morale et religieuse des œuvres qu'aux dénonciations qu'elles font du duplessisme ou de la politique en général. C'est notamment ce que suggèrent la plupart des reproches adressés au roman *Les vendeurs du temple* de Thériault, qui insistent davantage sur l'anticléricalisme du roman que sur les remarques sévères qu'il propose sur le premier ministre au pouvoir. Gérard Gingras, dans l'hebdomadaire libéral *Le Canada*, ne pourrait être plus clair à ce sujet: le manque d'intégrité des personnages politiques du roman ne surprendra personne, «[m]ais que, dans un roman, l'on transpose ces intrigues dans le milieu clérical, plus particulièrement chez le haut clergé, dans un monde d'évêques et de chanoines, voilà ce à quoi nous ne sommes guère habitués dans la province de Québec³⁷». La valeur morale du roman, sa grande accessibilité pour les lecteurs de tous âges, sont d'ailleurs une source de préoccupation pour certains, et l'éditeur est invité à indiquer clairement la mise en garde qui s'impose sur la couverture de l'ouvrage³⁸. À propos du *Feu dans l'amiante*, Alexandre Dugré, dans la revue jésuite *Relations*, pose crûment la question: «À quoi rime cette indigeste dose de fiel, comme il dit, ce brassin de crudités, de pessimisme, d'ironie antireligieuse, même quand l'Église secourt les grévistes? [...] La critique amère dégoûte et sent le russe. Quand l'ennui menace, vite une page sexuelle pour les intéressés³⁹.» Des inquiétudes analogues se font également ressentir à la publication de *Les vivants, les morts et les autres*. René Dionne, aussi dans *Relations*, avoue qu'il déconseillerait le roman à des adolescents⁴⁰. Une rubrique anonyme tirée de la revue *Lectures* dénonce fermement que l'œuvre fasse partie des titres conseillés à des élèves de philosophie, rappelant, du fait même, qu'elle est dangereuse⁴¹.

Les prétendues lacunes stylistiques et langagières des romanciers sont aussi pointées du doigt à de multiples reprises par la critique, ce qui semble faire ombrage à leur critique politique et à leur valeur sociale.

Paul-Marie Lapointe, alors jeune journaliste au *Soleil*, se dit convaincu que la « déformation linguistique canadienne-française » d'Yves Thériault est plus scandaleuse que l'anticlérisme de son roman jugeant que « [l']œuvre en est considérablement amoindrie⁴² ». Pierre de Grandpré, critique respecté du quotidien *Le Devoir*, reproche sensiblement la même chose à Jean-Jules Richard pour les négligences linguistiques dont il ferait preuve dans *Le feu dans l'amiante*, se disant déçu que ce texte, qui aurait pu être si important, soit « truffé, d'un bout à l'autre, de fautes syntaxiques ou grammaticales, de barbarismes et de solécismes impardonnables⁴³ ». Dans la *Revue de l'Université Laval*, tandis qu'on croit que la « lutte des classes » est une « philosophie douteuse », on retient surtout que « le texte est bien imparfait », qu'il « fourmille d'incorrections » et que l'ensemble est « bâclé⁴⁴ ». C'est d'ailleurs ce qui ressort de plusieurs comptes rendus⁴⁵. La forme, décevante, éclipse ce que le roman raconte.

La critique croit aussi que les considérations politiques de ces romans sont superfétatoires ou carrément vaines. Dans *L'Avenir du Nord*, Solange Chaput-Rolland rappelle qu'« Yves Thériault ne nous apprend rien en ce qui concerne les machinations de politiciens véreux⁴⁶ ». Même son de cloche du côté de Gilles Carle qui, en parlant de *Saint-Pépin, P.Q.* dans *Le Devoir*, admet que le roman ne présente « que le côté évident, le côté clair, le côté connu⁴⁷ » des mœurs électorales canadiennes-françaises. Pis encore, à en croire certains, la charge politique d'un roman lui enlèverait même une part de sa valeur littéraire. Pierre Gélinas, en entrevue avec Gilles Hénault à propos de *Les vivants, les morts et les autres*, avouera lui-même que « les gars qui s'en mêlent [des élections] ne sont pas, en général, de grands littérateurs⁴⁸ », une critique qui lui sera d'ailleurs faite à propos de son roman et qui n'est pas sans rappeler celle formulée par Jean-Charles Bonenfant à l'endroit du *Feu dans l'amiante* de Richard, que nous évoquons plus haut. Pour Guy Robert dans la *Revue dominicaine*, Gélinas semble incapable de transposer de façon littéraire les thèmes sociaux et politiques qu'il aborde dans son œuvre, celle-ci se rapprochant davantage du document que du roman⁴⁹. Pour Jean Paré⁵⁰ et Gilles Marcotte⁵¹, tous deux au quotidien *La Presse*, d'autres formes auraient tout simplement mieux convenu aux objectifs d'écriture de l'auteur, comme une chronique, un pamphlet ou un essai. La même critique est, par ailleurs, adressée à Jean-Jules Richard à propos de son roman *Le feu dans l'amiante*. Aux dires de Pierre de Grandpré, le souci d'objectivité de Richard pour raconter un événement collectif important était si grand qu'il a mis un frein au travail de création de l'auteur, faisant de son œuvre un simple « [r]eportage romancé de la grève d'Asbestos », alors qu'il aurait pu être le « premier grand roman social⁵² » du Canada français.

Il semble donc y avoir une sorte de malaise, d'incompatibilité entre la politique et le genre romanesque, le deuxième étant souvent considéré

comme diminué par la présence de la première. Dans son *Roman canadien de langue française de 1860 à 1958*, Madeleine Ducrocq-Poirier pousse même plus loin l'impact négatif que peut avoir le politique sur le littéraire en parlant du roman de Bertrand Vac : selon elle, la politique, le fait d'utiliser des élections comme trame narrative dans *Saint-Pépin, P.Q.*, participeraient à la valeur comique du roman puisque, en fin de compte, on ne prend jamais au sérieux les mœurs électorales au Canada français⁵³. Le roman est d'ailleurs annoncé dans la presse comme « le livre le plus drôle qui ait été publié au Québec⁵⁴ ».

Alors que la politique apparaît comme un terreau fertile pour l'engagement et les remises en question dans la société, elle semble nuire au genre romanesque, qui n'arrive pas à en tirer une critique substantielle qui dépasserait celle déjà connue de tous. Si on se scandalise des mœurs électorales à partir des dénonciations des abbés O'Neill et Dion, par exemple, le roman qui décrit la même situation semble être une sorte de coup d'épée dans l'eau. Les romans semblent incapables de proposer une transposition littéraire adéquate de la politique qui ne lui sacrifierait pas sa valeur d'œuvre artistique. Comme si la politique était, par défaut, une matière antiromanesque.

Certes, comme le rappelle Jacques Pelletier à propos du roman de Pierre Gélinas, l'horizon d'attente de l'époque n'est pas propice au roman engagé : « on attend des romans psychologiques d'inspiration chrétienne à la Mauriac ou encore, chez certains, des romans d'expérimentation, innovant sur le plan de l'écriture », tandis que le réalisme social fait l'objet d'une « grande suspicion⁵⁵ ». Cela dit, le roman réaliste à la manière de Balzac est aussi attendu par les critiques – nous le verrons plus loin. Ce que proposent les auteurs que nous étudions ici ne semble pas, à première vue, correspondre davantage à cet horizon d'attente.

En outre, il faut rappeler que même des romans de l'intériorité font place à des considérations politiques. Par exemple, dans un roman psychologique comme *La fin des songes* (1950) de Robert Élie, le personnage de Bernard choisit de se présenter comme candidat électoral à Rivière-Rouge afin de rejoindre la réalité, mais découvre rapidement que ses mains sont entièrement liées et que la politique n'est pas la voie libre qu'il espérait. Il doit plutôt se soumettre aux volontés des « parrains locaux » (l'hôtelier, le maire, l'épicier-boucher et le notaire) pour se faire élire et agir pour le bien de leurs intérêts personnels afin de conserver leur appui. Déçu par sa courte expérience à titre de candidat, il se tourne finalement vers les finances qui, à ses yeux, représentent un « jeu de forces réelles⁵⁶ » que la politique ne permet pas. Cet épisode n'a pas, à quelques exceptions près, été soulevé par la critique, qui s'est limitée à une analyse littéraire et psychologique du roman. Jean-Pierre Beausoleil, dans son compte rendu du roman paru dans *Lectures* en janvier 1951, parle d'une « intrigue tout inté-

rieure, psychologique à fond, d'où tout événement extérieur est absent⁵⁷. » Michel Bernard, dans une analyse de la ville de Montréal au sein du roman canadien-français, se contente d'affirmer que le personnage de Bernard « gaspille sa vie dans des affaires nauséuses⁵⁸ », ne précisant pas de quoi il s'agit. Et Jean-Noël Tremblay, futur ministre unioniste, s'il dit « apprécier [...] la connaissance théorique qu'a l'auteur de la politique⁵⁹ », ne tarde pas à se demander s'il est « utile de nous raconter si longuement l'expérience politique de Bernard⁶⁰ », rappelant que le véritable intérêt de ce roman réside dans la lecture du journal intime du protagoniste, Marcel, et dans sa détresse psychologique. Alors, qu'est-ce qui achoppe ? Pourquoi la politique n'est-elle pas soluble dans le roman canadien-français, du moins tel qu'on veut bien le recevoir ?

La politique, cette vilaine chose

Une partie de la réponse à cette inadéquation entre la politique et le roman d'ici tient peut-être à des considérations d'histoire intellectuelle propres au Canada français. Depuis fort longtemps, la politique y est vue comme quelque chose de détestable qui engendre tous les vices. Dans un entretien au *Devoir*, paru le 11 août 1956, l'abbé Dion se surprenait de la réaction à la dénonciation des mœurs électorales qu'il avait signée avec l'abbé O'Neill : « En somme, qu'y avons-nous dit de plus que ce que tout le monde savait déjà ? N'est-il pas troublant de constater que dans notre province, la vérité pure et simple ne puisse apparaître au grand jour sans provoquer ce qu'on pourrait appeler le "scandale des faibles"⁶¹ ? » C'est un peu le même trouble qui animait, quelques années auparavant, Pierre Elliott Trudeau, dans un numéro spécial de *Cité libre* consacré à l'élection provinciale du 16 juillet 1952 et à la victoire de l'Union nationale. Si, dans ce numéro, Gérard Pelletier et Pierre Laporte dénonçaient la machine électorale des partis et les manœuvres frauduleuses s'y rattachant, Pierre Elliott Trudeau cherchait à prendre les choses de plus haut :

Dans nos relations avec l'État, nous sommes passablement immoraux ; nous corrompons les fonctionnaires, nous usons de chantage avec les députés, nous pressurons les tribunaux, nous fraudons le fisc, nous clignons obligeamment de l'œil "au profit de nos œuvres". Et en matière électorale, notre immoralisme devient véritablement scabreux. Tel paysan, qui aurait honte d'entrer au lupanar, à chaque élection vend sa conscience pour une bouteille de whisky blanc. Tel avocat, qui demande la peine maximum contre des voleurs de tronc d'église, se fait fort d'ajouter deux mille noms fictifs aux listes des électeurs. Et les histoires de malhonnêteté électorales ne scandalisent pratiquement plus personne, tellement elles ont peuplé l'enfance de notre mémoire collective⁶².

Les Canadiens français ne sont-ils moraux qu'en religion ? En tout cas, on aura compris, à lire les recensions des romans étudiés, que les attaques contre le clergé ne passent pas aussi bien que les dénonciations du régime, qui ont l'air tellement banales qu'elles apparaissent sans relief, donc peu appropriées à un récit.

En outre, ce que propose ici Trudeau relève d'une vision de la politique largement diffusée dans le discours social de l'époque : la démocratie et le jeu politique sont viciés, à la base, au Canada français ; maux nécessaires, ils engendrent le malheur de ceux qui s'y perdent. Les luttes politiques sont réduites à des foires d'empoigne, à un « sport ridicule et coupable⁶³ », pour reprendre les mots d'Edmond de Nevers. Ce n'est pas un hasard si on trouve une telle remarque du personnage de Maurice dans le roman de Gélinas : « les Canadiens français considèrent les élections comme une course, on ne veut parier que sur le vainqueur, on n'avoue jamais sa mise sur un perdant⁶⁴. » Et il arrive que celui qui joue le jeu politique perde tout, comme c'est le cas pour le Dr Pigeon dans le roman de Thériault qui, « par quelque déséquilibre subit de sa conscience était devenu organisateur pour le parti politique occupant la dictature à Québec⁶⁵ ». Ce dernier, roulé dans la farine pour une histoire de permis d'hôtel décerné par le gouvernement, s'ouvre à sa femme :

– Docteur, dis-moi quelque chose. Qui accuses-tu, en somme ?

– Oh, personne... Peut-être bien le système... Le système qui permet à un homme comme moi de se mettre les doigts dans de pareilles combines. Et le système qui force d'autres, infiniment plus vulnérables, infiniment plus respectables, à des compromissions de ce genre...

– Docteur !

– On ne peut pressurer constamment pour obtenir des faveurs sans un jour s'exposer à payer de retour. Cela crée des tolérances qui s'expliquent mal, des supports incompréhensibles et des alliances qui font frémir⁶⁶...

On dirait que ce n'est pas un parti qui dévoie la politique, mais le système politique lui-même qui est, d'emblée, dévoyé. Son caractère est immoral et disgracieux.

Ce caractère apparaît dans le roman québécois dès ses débuts. Dans *Charles Guérin* (1853) de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, par exemple, des étudiants se considèrent comme de futurs hommes d'État. Et pourtant, le narrateur les rabaisse rapidement au statut d'hommes politiques :

[O]n ne sait encore ni le prix que l'on doit offrir pour acheter ses ennemis, ni celui que l'on doit exiger pour vendre un ami ; on ne sait encore ni nier publiquement ce que l'on affirme privément, ni inventer les scrupules du lende-

main, hypocrites expiations des fautes de la veille ; en un mot de quinze à vingt ans... ON MANQUE D'EXPÉRIENCE. C'est du moins ce que disent les vieilles prostituées politiques, et ce que répètent après elles les roués qui se forment à leur école⁶⁷.

Les vieilles prostituées politiques... Rien de moins. La conclusion du roman n'est guère plus généreuse envers la chose politique :

Malheureusement sa réputation d'homme de bon conseil s'est répandue au loin dans les autres paroisses, et l'on parle fortement de lui déférer la députation au prochain parlement... Bons lecteurs, et vous aimables lectrices, si vous vous intéressez à lui et à sa jeune famille, priez le ciel qu'il leur épargne une si grande calamité⁶⁸ !

Au moment où le narrateur souhaite éviter le pire à Charles Guérin, rappelons que le romancier Chauveau est solliciteur général du Bas-Canada et député de Québec. La politique, on ne la verra pas dans ce roman. La « calamité » est rejetée à l'extérieur du récit. Déjà que Chauveau doit s'y contraindre dans la vraie vie...

Il en va de même dans *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie (1862). Ici, la sortie des épisodes de la politique est, pour ainsi dire, matérielle. En effet, les chapitres qui traitent du passage de Jean Rivard en politique, expérience particulièrement décevante pour le héros, ont été carrément retranchés de l'édition en volume en 1874. On n'y lit plus que ceci : « Nous ne dirons rien de la carrière parlementaire de Jean Rivard, ni des motifs qui l'engagèrent à l'abandonner pour se consacrer aux affaires de son canton et particulièrement de sa paroisse⁶⁹. »

On peut continuer à tirer le fil de ce mépris de la politique et de son caractère presque antiromanesque dans l'histoire intellectuelle et littéraire du Québec⁷⁰. Au moment où la littérature québécoise atteint une certaine autonomie face aux exigences du clergé, dans les années 1920 et 1930, on constate, en parallèle, une véritable crise de confiance envers les institutions et envers la politique, qui ne fait qu'accentuer le mépris pour la chose politique. Certains imaginent pourtant, dans les milieux nationalistes, un grand roman politique canadien-français, qui permettrait de sortir le peuple de sa torpeur, un peu comme le sera, à sa manière, *L'appel de la race* de Lionel Groulx (1922). Mais cet enthousiasme romanesque ne durera qu'un temps. On le verra émerger de nouveau, dans les années 1960, mais selon des modalités bien différentes.

Dans l'enquête du *Devoir* de 1957 consacrée à l'engagement littéraire, Solange Chaput-Rolland ne croit pas que « notre littérature porte témoignage sur notre société parce que notre société porte rarement témoignage de sa maturité d'esprit ». La société canadienne-française ne mériterait-elle

pas l'attention des écrivains ? C'est cette attitude universaliste qu'avait en quelque sorte dénoncée, à sa manière, Pierre Gélinas en 1955. Cette société canadienne-française, telle que vue par Chaput-Rolland, à quoi se résume-t-elle ? « À certains moments, il nous est même permis de demander, si outre quelques intellectuelles exceptions, de trop rares révoltes individuelles, notre société se préoccupe de sujets se situant hors de sa digestion quotidienne, de ses appétits de conquêtes matérialistes, de ses passions politiques et électorales⁷¹. » La politique est basse et ne mérite guère d'être la matière d'un roman. Ce n'est pas un hasard si *Les vivants, les morts et les autres* est surtout vu, par la critique, comme un « document⁷² ».

Des romanciers peu convaincus

Les romanciers eux-mêmes sont peut-être aussi responsables de l'oblitération de la charge politique de leurs romans. Cela apparaît sur divers plans. D'abord, on constate une certaine réserve de la part des auteurs, ou un manque de conviction dans leurs dénonciations. Dans un article publié dans *L'Avenir du Nord* en 1951, Solange Chaput-Roland ne saurait exprimer plus clairement l'hésitation que laisse paraître Yves Thériault dans sa critique de la politique :

Son roman ne nuira à personne sauf à son auteur qui sur le strict plan de l'art du roman n'a pas poussé jusqu'à ses derniers retranchements le thème de son œuvre. La charge de Thériault amuse parce qu'elle est trop évidente. Le désir de l'auteur de fustiger est en deçà de son talent de raconter et c'est pour quoi l'allure générale de son roman se ressent d'une sorte d'essoufflement⁷³.

Harry Bernard, sous son pseudonyme de L'Illettré, va dans le même sens : « Ceux qu'il visait rirent avec lui et ne s'indignèrent pas. Thériault n'a pas l'air convaincu. Il s'amusait et on s'amusa à sa suite⁷⁴. » Il est vrai que le propos de Thériault, dans son roman, vise très large et attaque *toute* la politique et non un parti en particulier. Un « système », disait son personnage du D^r Pigeon. Les manigances pour déplacer le cimetière sont l'œuvre des « rouges » du fédéral, au détriment des « bleus » du provincial. Les turpitudes sont pareilles de part et d'autre, rappelant l'atmosphère de guerre ouverte entre les rouges et les bleus dans les villages de la province, à la manière de ce qu'a dépeint Pamphile LeMay dans sa pièce *Rouge et bleu*, en 1891.

À cela s'ajoute un caractère irréel – certains remettent en question le réalisme de quelques scènes⁷⁵ –, alors que Thériault voyait justement ce roman comme une descente dans le réel⁷⁶. La fin de son roman est pourtant rocambolesque : la découverte d'un puits de pétrole sous le terrain où l'on veut déménager le cimetière change complètement la donne et per-

met aux habitants du village de saisir leur indépendance par rapport aux autorités politiques et ecclésiastiques. Le dénouement heureux ne passe pas par un assainissement des mœurs politiques, mais par une sortie radicale de la politique et de la dépendance (face au gouvernement et au clergé) par l'indépendance financière, tombée du ciel. On est loin de la réalité canadienne-française.

Il en va de même dans les autres romans, notamment à propos du réalisme des personnages. Ceux-ci sont, bien souvent, trop typés et insuffisamment développés, empêchant cette jonction du particulier et de l'universel dont parle Lukács (on repensera du même souffle aux propos de Fernand Dumont et de Pierre Gélinas en ce sens). En effet, le type est une figure d'équilibre, en « qui convergent et se rencontrent tous les éléments déterminants, humainement et socialement essentiels, d'une période historique »; autrement dit, dans le grand réalisme, « l'homme et la société » sont mis en scène, « dans leur totalité mouvante, objective » et non « d'un point de vue uniquement abstrait et subjectif⁷⁷ ». Ce n'est pas ce qui semble se profiler et que Lukács associait au roman balzacien. À propos de *Les vivants, les morts et les autres*, Gilles Marcotte admet ne pas arriver « à croire totalement aux personnages », décrivant le protagoniste, Maurice Tremblay, comme simple « prête-nom du romancier⁷⁸ ». À propos de ce même personnage, Marcotte se dit déçu que l'auteur n'ait pas su exprimer les raisons profondes de son engagement⁷⁹. Maurice, personnage important très impliqué dans la politique partisane et les luttes syndicales, ne demeure donc qu'un être de papier. Gélinas aurait ainsi échoué à transposer adéquatement les valeurs politiques de son protagoniste, ce qui crée un sentiment d'irréalité dans son œuvre, pour reprendre les termes de Marcotte. Pierre de Grandpré fait la même remarque à propos du *Feu dans l'amiante*. À son avis, Jean-Jules Richard a échoué à rendre ses personnages bien vivants dans son roman qui, pour cette raison, « ne nous touche réellement à aucun instant⁸⁰ ». Les conflits idéologiques et leurs révoltes (syndicales ou politiques) sont aussi marqués par une certaine impression d'irréalité, comme le soulignait Marcotte à propos du roman de Gélinas, le lecteur n'ayant jamais véritablement accès à l'origine et à l'évolution de leur pensée politique qui pourraient donner un sens à leurs actions. La vérité qu'ils tentent d'exposer « ne se livre jamais complètement⁸¹ » et, pour cette raison, la matière politique de leur roman, qui aurait pu être un sujet très riche, ne dépasse que rarement la vilaine caricature.

De simples pochades ?

On a un peu l'impression que les auteurs n'arrivent pas à trouver le pas de la danse. Le paratexte est parfois révélateur. Dans *Les vendeurs du temple*, on retrouve cet avertissement : « Les personnages de ce roman étant fictifs,

l'auteur a choisi de leur donner un caractère correspondant à l'image qu'il s'est faite d'eux. De même évoluent-ils dans un cadre qui leur convient. Toute ressemblance de personnes, de noms, de lieux ou de faits est une pure coïncidence.» Étrange passage tautologique qui nous donne à penser qu'il y a bien là de l'ironie. Mais celle-ci semble tourner à vide ou rater sa cible. Dans *Saint-Pépin, P.Q.*, Bertrand Vac signe un long avertissement au lecteur, dont voici le premier paragraphe :

Il y a chez tout Canadien français, un don Quichotte qui s'ignore ; il veut redresser les torts. Nous ne dérogeons pas à la règle, puisque sans sous-estimer les risques encourus par ses détracteurs, nous partons en guerre comme Tartuffe. Hélas, notre œuvre n'a de commun avec celle de Molière que l'ennemi : ceux qui se cachent derrière les principes sacrés de la religion, ou s'en servent comme tremplin pour promouvoir leurs petits intérêts personnels ; et la tactique : le ridicule⁸².

On aura remarqué que l'auteur ne parle absolument pas de politique, mais bien plutôt de religion. La référence à Molière et à la mise en relief du ridicule des Tartuffes canadiens-français montrent bien à quel enseigne l'auteur loge : la comédie. Et pourtant, il semble difficile de dépasser ici la simple pochade.

Dans *Saint-Pépin, P.Q.*, en effet, la farce prend le pas sur tout le reste. Certaines scènes rappellent *Marie Calumet* (1904) de Rodolphe Girard⁸³, comme le note un critique. Les curés sont des hommes en chair et en os, les mœurs sont légères et il y a bien quelques « filles de mauvaise vie » à Saint-Pépin. L'atmosphère est aussi rabelaisienne : il y a un médecin charlatan, une ablation d'appendice inutile, des bourgeois victimes de vers solitaires, des blagues sur les pénis et les érections, etc. Les noms de villages sont aussi ridicules : Saint-Aldon, Saint-Fiacre, Sainte-Opportune. De nombreux rabaissements prosaïques viennent écraser le prétendu sérieux de certains épisodes : lors d'un souper de la famille Granger avec le ministre et sa femme, des imprévus comiques ne cessent de l'interrompre et tournent cette discussion politique à la véritable farce. Le fils de Polydor, Jean, introduit dans la salle à manger une grenouille qui saute sur la table jusqu'à plonger dans le verre d'eau du ministre. Ce même ministre s'étouffe avec ses noyaux d'olive en voyant le chapeau à plumes ridicule d'Anita, et sa femme se tord la cheville en trébuchant sur le noyau expulsé de la bouche de son mari.

Dans *Les vendeurs du temple*, l'atmosphère est analogue, sans être aussi rabelaisienne que dans *Saint-Pépin, P.Q.* La critique y voit néanmoins une « descente dans la plus triviale littérature populacière » et considère que « *Marie Calumet*, de Girard, est de plusieurs coudées au-dessus de cette mouise⁸⁴ ». D'autres comparent les deux romans à *Clochemerle* (1934), de

l'auteur français Gabriel Chevallier. Cet ouvrage à succès raconte les petits conflits de la commune de Clochemerle-en-Beaujolais à propos de la construction d'une vespasienne, voulue par le maire. C'est la même atmosphère que les critiques canadiens-français retrouvent dans les romans de Thériault et de Vac, même si le succès de *Clochemerle* semble bien loin d'assurer la réussite des deux autres⁸⁵. Des décennies plus tard, les rédacteurs du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* le répètent dans l'introduction de son troisième volume: «Des tableaux de mœurs comme *Les vendeurs du temple* (1951) d'Yves Thériault et *Saint-Pépin, P.Q.* (1955) de "Bertrand Vac" reproduisent les mœurs électorales des petites villes, mais sur un mode tellement ironique qu'ils perdent leur valeur revendicatrice au profit d'une certaine joyeuseté⁸⁶.»

Il est difficile de ne pas penser, ici, à cet autre horizon d'attente dont se souviendra vingt ans plus tard Gilles Marcotte, dans *Le roman à l'imparfait* (1976), à propos du roman adulte, de la comédie humaine canadienne-française, du roman de la maturité, tant espéré pendant les années 1950 et 1960. Le roman de la Révolution tranquille ne sera pas de cette eau et se construira notamment dans le ratage et l'imperfection (comme chez Aquin) ou dans le caractère ludique de l'enfance (comme chez Ducharme). Déjà, pendant les années 1950, on dirait que ce refus du romanesque au profit d'une volonté d'en retirer l'amorce engagée par un humour qui vire à la farce coupe court aux ambitions du roman politique. Sans compter que le non-sérieux a le plus souvent toujours été, dans l'histoire littéraire québécoise, une valeur dépréciée⁸⁷.

Conclusion

Ces romans à sujets politiques n'ont donc guère été lus en ce sens. La chose politique est-elle nécessairement antiromanesque? Assurément pas. Le cas français semble parler de soi, du moins, si on dessine à gros traits bourdieusiens l'évolution de sa littérature: à partir de la décennie 1850, le champ littéraire a tendu vers une autonomisation lui permettant de créer ses propres règles, ses propres positions, son propre champ. Ce n'est pas que l'on ne traite plus de politique, mais bien plutôt qu'on le fait à partir de ses propres enjeux. On s'engage *depuis* la littérature et non pas *en utilisant* la littérature.

Le contexte québécois est tout autre et le rapport à la politique est autrement complexe. Cela n'est pas encore une tautologie: si on tient à parler de «champ littéraire» et de son autonomisation en contexte québécois, il faut, selon Denis Saint-Jacques et Alain Viala, «admettre que la définition du concept doit être retenue en ses données premières (un espace social fondé sur une pratique ayant ses spécifications identifiables et ses réseaux de valeurs autonomes, et un ensemble structuré de systèmes

de différences) sans exiger, pour le tenir comme pertinent, que le modèle postromantique français (de la littérature comme fin en soi en tant que seule valeur légitime) y soit dupliqué⁸⁸. » Justement : et si la littérature canadienne-française ne se détachait pas véritablement de la politique ?

D'une part, comme on a pu le constater à la lecture de l'enquête de Pierre de Grandpré parue dans *Le Devoir* en 1957, l'engagement de type sartrien, construit à même l'idée de responsabilité et de liberté⁸⁹, y est paradoxalement ravalé au statut de programme d'écriture analogue au clérico-nationalisme de l'abbé Casgrain. En se pliant trop à la doctrine clérico-nationaliste, la littérature perd cette liberté indispensable à l'engagement et, par le fait même, son utilité sociale, voire son originalité artistique. Les écrivains de la décennie 1950 ont-ils, en cherchant à éviter un tel projet national pour mieux être en quête de liberté, produit des œuvres qui s'éloignent nécessairement des considérations politiques ou, du moins, qui ne savent pas être tout à fait politiques ? Ce n'est peut-être pas un hasard s'il faut attendre le début des années 1960 pour voir l'émergence de l'engagement sartrien au Québec – notamment chez les jeunes intellectuels regroupés autour de la revue *Parti pris* –, la laïcisation ayant levé certains verrous à propos du dogmatisme religieux⁹⁰ et des restes du clérico-nationalisme.

D'autre part, dans le contexte du rapport trouble des Canadiens français avec la politique elle-même, les attaques dans un roman contre un régime politique donné – disons le duplessisme – ou la fictionnalisation de ses turpitudes sont banales, superflues, souvent considérées comme étrangères, voire indignes du genre romanesque. Au mieux, elles semblent convenir à la farce, qu'on ne prendra guère au sérieux. Si l'engagement romanesque semble ici difficile à réaliser, si l'attaque frontale contre un gouvernement ne fait peur à personne, y compris au gouvernement lui-même, c'est peut-être parce que cette production ne peut être romanesque. Pourquoi attaquer un genre qui se détourne de la politique ou qui se saborde (par son « rabaissement » au statut de pochade) en choisissant de la mettre en récit ? Pierre Gélinas avait raison d'écrire que les écrivains canadiens-français « s'agitent frénétiquement pour s'empêcher de paraître canadiens ; ils veulent à tout prix être "français" ou "universels". » Il n'y a pas de manière pour rester Canadiens. Il ajoutait : « Le provincialisme littéraire s'entend bien avec le provincialisme politique⁹¹. » Voilà peut-être pourquoi le duplessisme n'a pas eu à intervenir dans le champ littéraire québécois.

Cela induit d'étonnants rapports entre le champ du pouvoir et le champ littéraire. Comme l'écrivait Lucie Robert dans *L'institution du littéraire au Québec*, l'autonomisation de ce dernier champ n'a pas été le résultat d'une lutte, d'« un acte de distinction de la part des écrivains et des écrivaines, mais plutôt le résultat d'un ensemble de séparations engen-

drées [...] par les solutions apportées à des conflits particuliers⁹²», notamment l'adoption de la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada, en 1921. On peut pousser plus loin cette hypothèse de Lucie Robert et affirmer qu'il n'y a pas eu véritablement une rupture avec le champ politique, mais plutôt une sorte de détachement implicite, où rien n'a été clairement dit. Une telle assertion pourrait conduire à revoir comment le rapport de la littérature canadienne-française puis québécoise avec la politique a été maintenu malgré ce que nous considérons être une autonomisation bien de chez nous.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Anonyme, « 2 priests affect Quebec Politics », *The New York Times*, 9 septembre 1956.
2. *Débats de l'Assemblée législative*, 7 mars 1950.
3. Pierre Hébert, avec la collaboration de Élise Salaün, *Censure et littérature au Québec. Des vieux couvents au plaisir de vivre 1920-1959*, Montréal, Fides, 2004, p. 124.
4. Pierre Hébert, Kenneth Landry et Yves Lever, *Dictionnaire de la censure au Québec : littérature et cinéma*, Montréal, Fides, 2006, p. 222.
5. On pourrait parler du renvoi du directeur de la Statistique de la province, Jean-Charles Harvey, par le premier ministre Duplessis, quelques années après la condamnation de son roman *Les demi-civilisés* (1934) (voir D.N.C., « Démissions et nominations à Québec », *Le Devoir*, 15 janvier 1937, p. 3; Edmond Turcotte, « La mort sans phrases », *Le Canada*, 18 janvier 1937, p. 2). Mais plutôt qu'une réaction à son roman, il s'agit sans doute ici du renvoi d'un libéral notoire du service civil, comme cela arrivait fréquemment après les changements de régime politique.
6. « J'aime ce roman qui a dû faire son petit scandale en 1951 car il dit tout haut ce que nombre de gens pensent tout bas après avoir été témoins de scènes similaires à celles que l'auteur décrit de façon si vivante. ». Maurice Huot, *Le Bien public*, 17 avril 1964, p. 8.
7. « Et nous avons pu constater qu'une très grande proportion des acheteurs, lors de la première édition, avaient été les messieurs du clergé. On en déduira ce qu'on voudra. Les temps duplessistes que nous vivions alors étaient, on s'en souvient, plutôt oppressifs, et l'éditeur a beaucoup craint des représailles. Il s'était trompé : le roman a fait son chemin calmement, sans s'attirer de foudres. ». Yves Thériault, extrait de *Textes et documents*, dans *Les vendeurs du temple*, Montréal, Typo (roman), 1995, p. 293.
8. Par exemple : dans un texte consacré à la réédition du *Feu dans l'amiante* de Jean-Jules Richard, en 1971, Robert Lévesque hypertrophie le philistinisme du premier ministre : « Maurice Duplessis, qui se piquait de ne pas lire, a lu un seul roman québécois. Ce livre, qui a eu "l'honneur" d'être sur la table de chevet du "chef", c'est "Le feu dans l'amiante" ». Il ajoute qu'un « haut fonctionnaire du "chef" s'était chargé, "amicalement", de dire à Richard :

“Monsieur Duplessis aurait pu vous fusiller, vous savez, si l’on avait été dans un autre pays” ». S’ensuit la description du grand silence : « Refusé dans bien des librairies, boycotté, non couvert par la presse à l’exception d’un article élogieux de Pierre de Grandpré dans *Le Devoir*, “Le feu dans l’amiante” fut habilement passé sous silence. » ; Robert Lévesque, « Un livre maudit, refusé et boycotté. Le seul roman québécois que Duplessis a lu sera réédité », dans *La Patrie : l’hebdo des canadiens-français*, 7 octobre 1971, p. 9. Il faut être circonspect devant un tel récit, d’autant qu’il semble largement relever de la doxa de la Grande Noirceur. Et on s’éloigne de la vérité sur au moins un aspect : il est faux de prétendre que la presse n’a pas rendu compte de cet ouvrage. Le silence n’a pas été la règle devant *Le feu dans l’amiante*. Pas plus que pour les autres romans sociaux et politiques de l’époque. Si ces romans n’ont pas été lus ou compris, le problème est sans doute ailleurs.

9. Jean-Paul Sartre, *La responsabilité de l’écrivain*, Lagrasse, Verdier, 1998, p. 13.
10. Michel Biron, *Le Roman québécois*, Montréal, Boréal, 2012, p. 48.
11. Yvan Cloutier, « Sartre à Montréal en 1946 : une censure en crise », *Voix et Images*, vol. XXIII, n° 2, hiver 1998, p. 267.
12. *Ibid.*
13. Pierre de Grandpré, « L’écrivain et la société », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 15.
14. Pierre Daviault, « La littérature, témoin de notre société », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 25.
15. Jean-François Hamel, *Camarade Mallarmé. Une politique de la lecture*, Paris, Éditions de Minuit, 2014, p. 191-203.
16. Quelques années plus tard, Jean-Charles Harvey fera une remarque semblable sur ses propres romans, engagés dans la défense de la liberté d’expression et d’opinion : « Sauf exception, la littérature engagée ne produit que de détestables romans ». Il soutient que son œuvre, parce qu’elle sert une cause qui la dépasse largement, n’a pas pu devenir une œuvre littéraire d’importance. Jean-Charles Harvey, « Opinion canadienne sur le roman », *Liberté*, vol. VI, n° 6, novembre-décembre 1964, p. 450.
17. Jean-Charles Bonenfant, « La littérature canadienne-française est-elle “engagée” ? », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 23.
18. Jean Pellerin, « Anatomie de nos lettres », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 19.
19. Par exemple : « Dostoïevski, qui était avant tout Russe, atteint à l’humanisme par les racines mêmes de sa personnalité nationale. Ce qui fait l’universalité des *Frères Karamazov*, c’est qu’il ne s’agit pas uniquement de résoudre le mystère immédiat de l’assassinat du père, mais plus profondément de résoudre celui de l’homme et de son destin. » Robert Charbonneau, *Connaissance du personnage*, Montréal, l’Arbre, 1944, p. 50.
20. Jean Pellerin, « Anatomie de nos lettres », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 19.
21. Voir Jonathan Livernois, « “Refaire la Renaissance” au Québec : Pierre Vadeboncoeur et l’essai québécois des années 1950 et 1960 », dans Yvan Lamonde et Jonathan Livernois (dir.), *Culture québécoise et valeurs universelles*, Québec, PUL, coll. « Cultures québécoises », 2010, p. 181-190.
22. « Le Canadien français découvre avec stupeur qu’il est solidaire de tous les autres hommes, que la planète tend à craquer, qu’il appartiendra, bon gré mal gré, à l’une des deux moitiés, avec des Noirs, des Jaunes, des Esquimaux

- ou des Lapons. En d'autres mots, le sort de l'espèce tend à minimiser un peu celui du "groupe ethnique" et l'intellectuel canadien-français se cherche sur les deux plans. Cette lucidité dont il se trouve tout à coup affligé, parce qu'une fenêtre a été ouverte sur un monde en instance de fission et parce que 60 000 paysans ont mis trois cents ans à engendrer des intellectuels, lui donne le vertige.» André Langevin, «Nos écrivains dans leur milieu», 1956, repris dans André Langevin, *Cet étranger parmi nous. Essais et chroniques*, textes choisis et présentés par Karim Larose, Montréal, Boréal, 2015, p. 90.
23. Fernand Dumont, «De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français», *Cité libre*, n° 19, janvier 1958, p. 25.
 24. Pierre Gélinas, «De notre littérature I: lettre à Jeanne Lapointe», *Cité libre*, n° 12, mai 1955, p. 31.
 25. Yves Thériault, *Les vendeurs du temple*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1951, p. 103.
 26. *Id.*, *Les vendeurs du temple*, Montréal, Typo (roman), 1995, p. 105.
 27. *Id.*, *Les vendeurs du temple*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1951, p. 256.
 28. Une des chansonnettes du personnage d'Éloi Gingras: «Le nez de Duplessis/ Pour sentir jusqu'ici/Mets les pieds dans les plats/Mais ça le paiera pas/Il va prendre une dose/De bonne amiantose/Quand il aura crevé/Et pourri dans sa fiente/On portera le deuil/Et pour le conserver/Lui feront un double cerceuil [sic] /D'amiante, /D'amiante, /D'amiante». Ou encore: Jean-Jules Richard, *Le feu dans l'amiante*, n° 1, Chezlauteur, 1956, p. 203.
 29. *Ibid.*, p. 262.
 30. «Dans les comtés ruraux, on achetait les votes avec des réfrigérateurs et des clés de tracteurs; dans les villes, avec des pensions de mères nécessiteuses. On dynamita un pont en Gaspésie; on n'a jamais su pourquoi, mais à chaque élection un pont saute en Gaspésie. À Montréal, les "machines", waiters des tavernes de la Main, bouncers des boîtes de nuit, caissiers de barbottes, bookies clandestins, s'entre-assommaient, au scandale des faibles qui imaginent que Jeanne d'Arc a sauvé la France avec une armée de séminaristes. Une élection comme toutes les autres.» Pierre Gélinas, *Les vivants, les morts et les autres*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1959, p. 299.
 31. «Après tous les contrats que tu as reçus d'eux, tu dois te présenter quand ils te le demandent. Tu ne peux plus envisager la question sans ton angle à toi. Il faut que tu penses au parti maintenant, comme le parti a pensé à toi jusqu'à aujourd'hui.» Bertrand Vac, *Saint-Pépin*, P.Q., Montréal, Cercle du livre de France, 1955, p. 50.
 32. *Ibid.*, p. 168.
 33. *Ibid.*, p. 71.
 34. *Ibid.*, p. 95.
 35. *Ibid.*, p. 50.
 36. Yves Thériault, *Les vendeurs du temple*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1951, p. 43-44.
 37. Gérard Gingras, «Un roman d'Yves Thériault», *Le Canada*, 16 novembre 1951, p. 4.
 38. L'éditeur, «Mise au point en marge du dernier roman de Yves Thériault», *Radiomonde*, 15 décembre 1951, p. 5.

39. Alexandre Dugré, «Les Livres. Jean-Jules Richard, *Le feu dans l'amiante*», *Relations*, juillet 1956, p. 204.
40. René Dionne, «Les Livres. *Les Vivants, les Morts et les Autres*», *Relations*, septembre 1960, p. 248.
41. Anonyme, «La responsabilité des éducateurs en matière de lectures», *Lectures*, vol. VI, n° 6, février 1960, p. 162.
42. Paul-Marie Lapointe, «Le dernier roman d'Yves Thériault, *Les Vendeurs du temple*», *Le Soleil*, 8 janvier 1952, p. 4.
43. Pierre de Grandpré, «Le Feu dans l'amiante de Jean-Jules Richard», *Le Devoir*, 7 avril 1956, p. 5.
44. B. L., «Notes bibliographiques. Jean-Jules Richard, *Le feu dans l'amiante*», *Revue de l'Université Laval*, juin 1956, p. 968.
45. Voir, par exemple, Gilles Marcotte, *Cahiers de l'Académie canadienne française (III – essais critiques)*, 1958, p. 78; Robert-M. Piuze, «L'esprit des livres. Jean-Jules Richard – *Le feu dans l'amiante*», *Revue dominicaine*, juillet-août 1956, p. 61. Plusieurs années plus tard, Jean-Jules Richard expliquera cette situation à Robert Lévesque de *La Patrie*: à Toronto, «avec des typographes yougoslaves qui ignorent le français, Jean-Jules Richard compose la première et seule édition du "Feu dans l'amiante". Les galées étant pleines de fautes, et Richard ne pouvant rester plus longtemps à Toronto (les comptes de l'imprimeur sont de plus en plus élevés), le résultat sera décourageant.» Robert Lévesque, «Un livre maudit, refusé et boycotté. Le seul roman québécois que Duplessis a lu sera réédité», *La Patrie: l'hebdo des canadiens-français*, 7 octobre 1971, p. 9.
46. Solange Chaput-Rolland, «Nouvelles littéraires», *L'Avenir du Nord*, 21 décembre 1951, p. 17.
47. Gilles Carle, «Saint-Pépin, P.Q.», *Le Devoir*, 23 juin 1955, p. 15.
48. Gilles Hénault, «Pierre Gélinas estime ici qu'il y a une richesse inépuisable de thèmes de romans», *Le Devoir*, 10 octobre 1959, p. 9.
49. Guy Robert, «Littérature comparée 1959. Au Cercle du Livre de France», *Revue dominicaine*, mars 1960, p. 85.
50. Jean Paré, «Deux romans canadiens. *Les Vivants, les Morts et les Autres*», *La Presse*, 5 décembre 1959, p. 38.
51. Gilles Marcotte, «Le deuxième roman de Pierre Gélinas», *La Presse*, 4 août 1962, p. 8.
52. Pierre de Grandpré, «Le Feu dans l'amiante de Jean-Jules Richard», *Le Devoir*, 7 avril 1956, p. 5.
53. Madeleine Ducrocq-Poirier, *Le roman canadien de langue française de 1860 à 1958: recherche d'un esprit romanesque*, Paris, Nizet, 1978, p. 645.
54. Anonyme, «Le 3^e Roman de B. Vac», *La Presse*, 12 mars 1955, p. 74.
55. Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire. Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, Québec, Nuit blanche, 1995, p. 81.
56. Robert Élie, *La fin des songes*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1995 [1950], p. 119.
57. Jean-Pierre Beausoleil, «La fin des songes», *Lectures*, janvier 1951, p. 254.
58. Michel Bernard, «Montréal, exil et promesse: la métropole dans le roman canadien-français», *La Presse*, supplément 2, 3 avril 1965, p. 2.

59. Jean-Noël Tremblay, « La fin des songes », *Revue dominicaine*, février 1951, p. 97.
60. *Ibid.*, p. 101.
61. Gérard Dion dans Cyrille Fecteau, « Interview avec l'abbé Dion. La déclaration Dion-O'Neill avait été acceptée par la censure ecclésiastique », *Le Devoir*, 11 août 1956, p. 9.
62. Pierre Elliott Trudeau, « Réflexions sur la politique au Canada français », *Cité Libre*, n° 6, décembre 1952, p. 53.
63. Edmond de Nevers, *L'avenir du peuple canadien-français*, postface, chronologie et bibliographie par François Ricard, Montréal, Boréal, 2006 [1896], p. 69.
64. Pierre Gélinas, *Les vivants, les morts et les autres*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1959, p. 296.
65. Yves Thériault, *Les vendeurs du temple*, Québec, Institut littéraire du Québec, 1951, p. 43.
66. *Ibid.*, p. 226.
67. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin. Roman de mœurs canadiennes*, Montréal, G. H. Cherrier, 1853, p. 53.
68. *Ibid.*, p. 346.
69. Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur*, suivi de *Jean Rivard, économiste*, postface, chronologie et bibliographie par Yannick Roy, Montréal, Boréal, 2008, p. 357.
70. Voir, à ce propos, Jonathan Livernois, *Entre deux feux. Parlementarisme et lettres au Québec. 1764-1936, passim*, à paraître à l'automne 2021 au Boréal.
71. Solange Chaput-Rolland, « Témoignage de quoi? », *Le Devoir*, 16 novembre 1957, p. 17.
72. Voir, par exemple, André Belleau, « Les Vivants, les Morts et les Autres. Pierre Gélinas », *Liberté*, novembre-décembre 1959, p. 417; Guy Robert, « Littérature comparée 1959. Au Cercle du Livre de France », *Revue dominicaine*, mars 1960, p. 85.
73. Solange Chaput-Rolland, « Nouvelles littéraires », *L'Avenir du Nord*, 21 décembre 1951, p. 17.
74. L'Illettré [Harry Bernard], « Yves Thériault peut devenir un bon romancier », *Le Bien Public*, 11 avril 1952, p. 4.
75. Notamment Gilles Marcotte, « "Les vivants, les morts et les autres" de Pierre Gélinas. Le prix du Cercle du Livre de France », *Le Devoir*, Montréal, 14 novembre 1959, p. 12.
76. Yves Thériault, *Textes et documents*, Montréal, Leméac, 1969, p. 58.
77. Georg Lukács, *Balzac et le réalisme français*, Paris, François Maspéro, 1967, p. 9.
78. Gilles Marcotte, « "Les vivants, les morts et les autres" de Pierre Gélinas », *Le Devoir*, Montréal, 14 novembre 1959, p. 12.
79. *Ibid.*
80. Pierre de Grandpré, « Le Feu dans l'amiante de Jean-Jules Richard », *Le Devoir*, 7 avril 1956, p. 5.
81. Gilles Marcotte, « "Les vivants, les morts et les autres" de Pierre Gélinas. », *Le Devoir*, Montréal, 14 novembre 1959, p. 12.
82. Bertrand Vac, *Saint-Pépin, P.Q.*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1955, p. [7].

83. René-O. Boivin, «Le baluchon de R.O.B.», *Radiomonde et télémonde*, 2 avril 1955, p. 2.
84. Bertrand Lombard, «Littérature canadienne. Pour vos lectures du soir. *Les Vendeurs du temple* d'Yves Thériault», *Revue de l'Université Laval*, février 1952, p. 484.
85. Voir Paul-Marie Lapointe, «Le dernier roman d'Yves Thériault, *Les Vendeurs du temple*», *Le Soleil*, 8 janvier 1952, p. 4; René-O. Boivin, «Le baluchon de R.O.B.», *Radiomonde et télémonde*, 2 avril 1955, p. 2.
86. «Introduction», dans *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III. 1940-1959*, Maurice Lemire (dir.), édition revue et corrigée, Montréal, Fides, 1995 [1982], p. XX-XXI.
87. Voir François Ricard, «Sur une idée de Léon Gérin ou de la littérature comme frivolité», *Études françaises*, vol. 27, n° 3, 1991, p. 73-89.
88. Denis Saint-Jacques et Alain Viala, «À propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire», *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 49^e année, n° 2, 1994, p. 404.
89. «Ainsi qu'il soit essayiste, pamphlétaire, satiriste ou romancier, qu'il parle seulement des passions individuelles ou qu'il s'attaque au régime de la société, l'écrivain, homme libre s'adressant à des hommes libres, n'a qu'un seul sujet : la liberté.» Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948, coll. «Idées», p. 81.
90. «Sartre avait lui-même affirmé le caractère incompatible de sa philosophie par rapport au catholicisme.» Yvan Cloutier, *loc.cit.*, p. 277.
91. Pierre Gélinas, «De notre littérature I: lettre à Jeanne Lapointe», *Cité libre*, n° 12, mai 1955, p. 31.
92. Lucie Robert, *L'institution du littéraire au Québec*, Québec, PUL, 1989, p. 81.